



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre 2022 à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 2 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 23

Etaient présents (15) : BROUSSE Didier ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAUBARY Dominique ; LE GOUFFE Yves ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; SERRUT Valérie

Pouvoirs (8) : BOURLIATAUD Isabelle à MONZAUGE Christian ; DE CUYPER Micheline à LAUBARY Dominique ; LAFARGE Monique à LAFARGE Didier ; LAVAUD Henri à LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles à COUEGNAS David ; RIVET Françoise à FOUR Franck ; SAUTOUR Jean-Claude à DEBLOIS Marie-Noëlle ; WAMPACH Joe à RAIGNE Philippe

Absents excusés (9) : BOURLIATAUD Isabelle ; DE CUYPER Micheline ; LAFARGE Monique ; LAVAUD Henri ; LEYGNAC Roland ; MATINAUD Gilles ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude ; WAMPACH Joe

Absents (1) : BLANQUET Géraldine

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique

Délibération n° 2022-103 : Tourisme : mutualisation autour du site internet de la marque de destination

Par courrier du 29 novembre, la SPL Terres de Limousin propose à l'office de tourisme de la Communauté de communes Briance Combade une mutualisation autour de son futur site Internet de la marque départementale et des sites de chacun des OT. Ceci afin d'offrir à la destination une visibilité plus étendue et reconnue du grand public et une plus grande visibilité pour notre territoire.

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20221212-2022-103-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2022

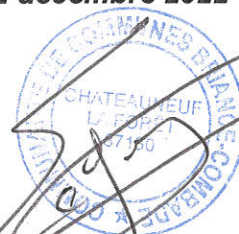
Pour cela, il conviendrait de mutualiser l'ensemble des moyens humains et technologiques dédiés à ces fonctions dans les Offices de Tourisme et à la SPL Terres de Limousin.

La SPL Terres de Limousin propose donc d'ouvrir un site internet de dernière génération regroupant les territoires de niveau infra départemental sous une bannière unique, en lieu et places des sites internet existants. La SPL Terres de Limousin prévoit donc d'animer un collectif de fournisseurs de contenus et de rédacteurs web formés. Il prendra la forme d'un comité de rédaction qui réunira régulièrement (dès janvier 2023) des personnels issus de la SPL Terres de Limousin et des Offices de Tourisme qui œuvreront ensemble à la création de contenus pertinents pour alimenter le site de la marque et pour le faire performer.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **DE S'ENGAGER** dans la démarche mutualisée proposée par la SPL Terres de Limousin, sous réserve que le temps de personnel à mettre à disposition pour ce dossier soit compatible avec le volume d'heures dédié à l'ensemble de la mission tourisme de la communauté de communes Briance Combade ;
- **D'AUTORISER**, le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce dossier.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 12 décembre 2022***



***Le Président
Yves LE GOUFFE***